

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 8 avril 2015

Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Gasnier, M^{me} Sauvée, M. Bérel, M^{me} Prosper, M^{me} Sohier, M. Faucher, M. Marie.

- Vote des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2014 pour la Ville, le Service des Eaux, le Service Assainissement, le Transport Scolaire et le Lotissement du Chemin Neuf :

	Fonctionnement (résultat dépenses/recettes €)	Investissement (résultat dépenses/recettes €)
Ville	308 825,65	140 361,20
Service des Eaux	-30 152,36	7 481,97
Service Assainissement	40 264,80	1 407,40
Transport Scolaire	1 338,08	-
Lotissement du Chemin Neuf	0,00	0,00

- Vote des Budgets Primitifs 2015 pour la Ville, le Service des Eaux, le Service Assainissement, le Transport Scolaire et le Lotissement du Chemin Neuf :

	Fonctionnement (équilibre dépenses/recettes €)	Investissement (équilibre dépenses/recettes €)
Ville	3 569 307,00	2 310 000,00
Service des Eaux	260 717,00	64 930,00
Service Assainissement	538 530,00	339 027,00
Transport Scolaire	17 652,00	-
Lotissement du Chemin Neuf	191 602,68	95 801,34

- Attribution d'une subvention d'équilibre au CCAS, pour un montant de 39 080 €.

- Décision de fixer le prix du mètre cube d'eau à 0,98 € (unanimité) et celui de la redevance assainissement à 1,47 € (1 voix contre) en 2015.

- Vote des taux des impôts locaux 2015, maintenus comme suit : Taxe d'Habitation (18,87 %), Taxe Foncière « bâti » (21,12 %), Taxe Foncière « non bâti » (64,89 %).

- Vote des subventions accordées aux associations, établissements scolaires et autres organismes pour l'exercice 2015. Montant total : 64 528 €.

- Création de deux postes d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mai 2015, suite à l'avancement de grade de deux agents communaux.

Questions et informations diverses :

- réponses obtenues suite à la motion municipale du 26 février relative à l'avenir du Centre de santé minier (M. Kepa) ;
- exposition du Clos du Chemin Neuf aux vents d'ouest (M. Faucher).

Séance levée à 21h15.